



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

PROCES-VERBAL DU 8 JUIN 2022 ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES DELEGUES

Date mercredi 8 juin 2022, 18h30
Lieu CO de la Veveyse (COV), Univers@lle
Excusés selon la liste des présences annexée
Secrétaire Mme Sidonie Mory

1. Ouverture de l'Assemblée

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et salue les délégués et les représentants de la presse. Les 9 communes sont représentées, le nombre de voix s'élève à 44, majorité absolue à 23. Nous souhaitons la bienvenue à M. Aurélien Espinasse qui remplace M. Guillaume Savoy, démissionnaire.

2. Nomination des scrutateurs

M. Jean-Claude Bongard et M. Marc Fahrni.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 14.04.2022

Le procès-verbal du 14 avril 2022 est modifié.

9. Divers

A la question de M. Christian Cardinaux (« Étant donné qu'il faut attendre 2024 pour la Haute Veveyse, est-ce que quelqu'un pourra, tout de même, intervenir chez nous le cas échéant ? »), il est répondu que les TSS seront mobiles et flexibles, ils seront appelés en tout temps dans tout le district de la Veveyse pour gérer les différentes problématiques au niveau du primaire, si nécessaire. Le but est de garantir un climat scolaire de qualité.

Les délégués acceptent le procès-verbal à l'unanimité.

4. Nomination au comité de Mme Comisetti en remplacement de M. Pires et à l'AD de M. Espinasse en remplacement de M. Savoy

L'assemblée applaudit la nomination au sein du Comité d'école de Mme Sabine Comisetti, en remplacement de M. Marcos Pires. M. Aurélien Espinasse remplace M. Guillaume Savoy, démissionnaire.

5. Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha – Gamma – Delta

a. Point de situation

M. Stéphane Pauli : nous souhaitons boucler les comptes de construction mais les factures ont de la peine à arriver. Nous devons encore effectuer quelques retouches sur les bâtiments. Nous avons un problème de places de parc pour les visiteurs de la bibliothèque. On a une marge de manœuvre de CHF 900'000.00 sans tenir compte de l'installation des panneaux photovoltaïques. Une séance aura lieu en juillet pour régler ces différents points.

a. Retour sur l'inauguration des bâtiments

M. François Genoud se dit très satisfait du déroulement de cette manifestation. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour cette journée et demande de transmettre ses sincères remerciements aux personnes non présentes. Un seul bémol, selon lui, c'est la couverture médiatique. Il aurait souhaité que cet événement soit plus largement couvert.

M. Laurent Menoud remercie les enseignants pour les activités proposées. Il est étonné de ne pas voir plus de verdure dans la cour d'école. Il faudrait prévoir quelque chose si nous avons encore de l'argent. M. Stéphane Pauli répond que nous sommes conscients de ce manque et que des enseignants ont des projets pour la cour d'école. M. Eric Berthoud indique que le sol ne permet pas techniquement de planter des arbres en raison de roche et de molasse. Il voit aussi un problème pendant l'hiver avec l'évacuation de la neige, où la mettre ?

6. Assainissement des toitures plates bâtiments Bêta + Univers@lle

a. Point de situation

Bâtiment Bêta : procédure sur invitation, le Groupe E a décroché le mandat, les panneaux photovoltaïques seront en fonction fin septembre 2022.

M. Laurent Menoud demande si nous pourrions songer à une autoconsommation.

M. Stéphane Pauli : c'est notre volonté pour la suite. M. Pochon, ingénieur, est très efficace. Nous en discutons pour les projets futurs. Le sujet du chauffage (capacité) est également traité.

7. Réflexions sur le futur du COV – agrandissement et projet piscine

a. Retour sur le désenchevêtrement des bâtiments

Lors de l'assemblée des délégués de novembre 2021, les délégués ont demandé que le désenchevêtrement soit une priorité.

En 2022 : une analyse précise de la situation actuelle a été faite par M. Righetti. Plusieurs séances se sont tenues entre la délégation de l'ASSCOV et la Commune de Châtel-St-Denis.

Le désenchevêtrement total est demandé et respecté.

- Le bâtiment de la piscine actuelle l'ASSCOV
- L'Univers@lle l'ASSCOV
- La halle triple du Lussy Commune de Châtel-St-Denis

Une première proposition au niveau financier a été formulée par la Commune de Châtel-St-Denis. Elle est en cours d'analyse par l'ASSCOV. Dès juillet, nous pourrions donner une réponse.

Me Hank, notaire, a été mandaté pour nous accompagner dans les questions stratégiques temporelles et juridiques. M. Frédéric Deillon relève un très bon climat de travail avec la Commune de Châtel-St-Denis. Les échanges se passent dans les meilleures conditions. Une analyse sérieuse a été faite et l'aboutissement du désenchevêtrement sera un grand pas pour les deux parties.

M. Charles Ducrot : nous devons aussi réfléchir à la piscine actuelle, la faire perdurer le plus longtemps possible mais pour quels frais ? Pour l'Univers@lle, c'est le bon moment pour faire une séparation claire. Il faudrait un organe neutre pour gérer les réservations pour la partie culturelle.

b. Point de situation sur la poursuite des projets

Echéancier

Été 2022

Finalisation du cahier des charges

Été 2022 - Été 2023

Modification du PAD, zone A, modifier le périmètre n°22

Automne 2022

Votation du crédit d'étude complémentaire pour le lancement de deux concours d'architecture simultanés relatifs aux deux zones (zone CO et nouvelle parcelle RF 448)

Hiver 2022/23	Déroulement des concours d'architecture
Printemps 2023	Résultat des concours
Automne 2024	Votation des crédits de construction et mise à l'enquête du/des projet/s
Printemps 2025 – été 2027	Développement nouvelle parcelle RF 448
Été 2027 – été 2029	Agrandissement zone CO

M. Charles Ducrot : l'idée de faire qu'un concours d'architecture pour les deux sites est bien. La crainte est que les choix se portent sur deux architectes. A voir.

La Commune de Châtel-St-Denis disposera des salles de sport triples du Lussy pour les besoins du primaire et l'ASSCOV d'une nouvelle salle double ou triple (à définir) pour les besoins du COV.

Si besoin, la Commune de Châtel-St-Denis pourra acheter du terrain et construire une école primaire sur la parcelle 448 à côté de notre projet piscine / salles de sport. Le but est d'utiliser au maximum ce potentiel.

M. Jean-Claude Bongard se demande combien de subventions nous pouvons toucher. Une demande sera faite au canton de Fribourg mais nous devons respecter la loi pour les obtenir (fosse de plongeon, bassin d'apprentissage, etc.).

M. Marc Fahrni : il faudra penser à intégrer un bassin thérapeutique dans le projet piscine. Il faut penser que l'ACV va se déployer et que nous allons trouver des synergies notamment concernant la gestion de l'Univers@lle.

8. Divers

a. Informations du Président

- Augmentation du prix des repas
Une augmentation de CHF 0.30 pour l'année scolaire 2022-2023 est confirmée.
Nous avons décidé que ce n'était pas à la collectivité de prendre en charge cette augmentation. Un message sera envoyé aux parents.

Suite au sondage effectué auprès des parents, 100 élèves, en plus des élèves déjà inscrits à la cantine, souhaiteraient pique-niquer au COV. Nous n'avons actuellement pas de locaux pour les accueillir.

Le contrat avec ZFV ne sera pas dénoncé en 2022. On repousse d'une année. Il est probable qu'on le dénonce en 2023 pour 2024. On attend sur la finalité du désenchevêtrement.

- Jeunes en difficulté
Nous avons des jeunes en rupture. Plusieurs partenaires échangent : le COV, la préfecture, la justice de paix, les communes concernées, REPER, la police, le travailleur social, la brigade des mineurs. Il n'existe pas de solutions miracles. La plateforme peut donner des pistes. Nous sommes limités au niveau de la loi scolaire (déprédations, drogue, absences injustifiées, etc.). Les communes peuvent être soutenues : exemple avec la Commune d'Attalens et le travailleur social de rue.
- FRIMESCO Fribourg médecine scolaire est mis entre parenthèse depuis 2 ans. Son application est repoussée encore d'une année. Il faut communiquer ce report aux administrations communales.

b. Informations de la direction et de l'administration

Mme Maude Cardinaux transmet ses félicitations à la troupe de théâtre éCOLisée pour le magnifique spectacle qui a nécessité beaucoup de préparation, bravo aux metteurs en scène et un grand Bravo aux jeunes.

Le Président remercie les délégués pour leur participation active et les membres du comité d'école. Il demande de transmettre ses remerciements à tous les autres collaborateurs du COV.

Fin de la séance : 19h45

Le Président :



François Genoud

La Secrétaire :



Sidonie Mory



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis
021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

Assemblée des délégués du 8 juin 2022

Membres du Comité d'école

Signature

Genoud François, Président de l'Association, Préfet

.....

Deschenaux Pierre, Directeur du CO

.....

Allaman Jérôme, Châtel-St-Denis

.....

Buchs Gérard, Saint-Martin

.....

Cardinaux Maude, Bouloz

.....

Deillon Frédéric, Grattavache

.....

Droux Raphaël, Semsales

.....

Konan Paul, Remaufens

.....

Maillard Daniel, Châtel-St-Denis

.....

Michellod Savio, Granges

.....

Comisetti Sabine

Pires Mendes Marcos, Bossonnens

.....

Preisig Rahel, Attalens

.....

Simonet Stéphane, Représentant des maîtres du CO

excusé

Tille Nicole, Châtel-St-Denis

.....

Angéloz Carole, Inspectrice des écoles du CO

.....

Berthoud Eric, Administrateur du CO

.....

Mory Sidonie, secrétaire

.....

Pauli Stéphane, Président de la Commission de bâtisse

.....

Gapany Régine, Le Messager

.....

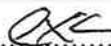
Morys

Liste des délégués

Attalens

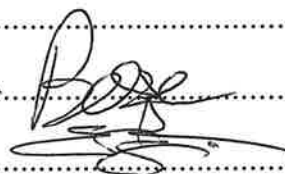
Signature

Alibert Philippe



Besse Roland

retard probable



Espinasse Aurélien



Gauderon Renaud



Jolivet Françoise



Menoud Laurent



Perroud Pierre-Alain

excusé

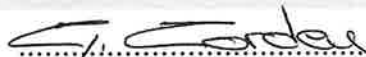
Savoy Eliot



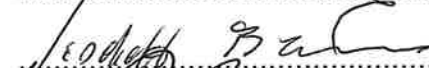
Bossonnens

Signature

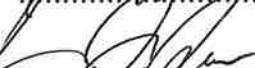
Cordey Carole



Fischetti Bruno



Jourdan Jérôme



Menoud Anne-Lyse



Châtel-St-Denis

Signature

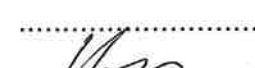
Bavaud Thierry



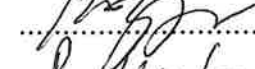
Ducrot Charles



Figini Daniel



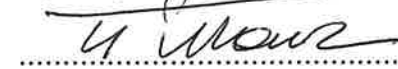
Honegger Chantal



Mesot Roland



Pilloud François




Granges

Signature

Castelberg Kimberly

.....

Varone Christine

.....


Le Flon

Signature

Bongard Jean-Claude

.....

Cardinaux Christian

.....

Dougoud Claudia

.....


Remaufens

Signature

Déglise Grégory

excusé.....

Dorthe Stéphane

.....

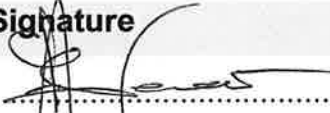
Herrera Patricio

excusé.....


St-Martin

Signature

Borer Cédric

.....

Delessert Pascal

.....

Gothuey Sandra

excusée.....

Semsaies

Signature

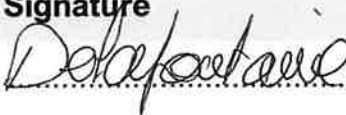
Berthoud Noémie

.....

La Verrerie

Signature

Delafontaine Pascale

.....

Fahrni Marc

.....

Yannick Kilchenmann

.....

